

Politique :	<i>Réduction des risques de transmission de maladies contagieuses</i>	Numéro :	<i>P – 7.013</i>
Catégorie :	<i>Administration des écoles</i>	Page :	<i>1</i>
Approuvée :	<i>le 1^{er} février 1999</i>	Modifiée :	<i>le 22 mai 2012</i>

1. Énoncé

Attendu que le Conseil scolaire catholique Providence encourage toutes ses écoles à adopter en tout temps de bonnes pratiques d'hygiène pour la manipulation des liquides organiques, que l'on soit ou non en présence de cas d'infection vérifiés.

il est décidé que le Conseil formulera, en matière de la réduction des risques de transmission de maladies contagieuses, des procédures administratives visant la mise en place de mesures et de pratiques efficaces dans la manipulation des liquides organiques.

Dans ce document, ainsi que dans toutes les politiques du Conseil, un genre inclut l'autre, tout comme le singulier englobe le pluriel lorsque le contexte l'exige.

Renvoi : PA – 7.013 Réduction des risques de transmission de maladies contagieuses